

DALF - UNITÉ B4

- Vous préparerez **un exposé** sur le thème proposé.
- Votre exposé devra présenter une réflexion ordonnée sur ce sujet. Il comportera une introduction et une conclusion, et mettra en évidence quelques points importants (3 ou 4 maximum).
- Les documents sont destinés à vous aider dans votre préparation, mais vous pouvez également choisir de ne pas les utiliser et introduire des informations, des idées ou des commentaires personnels.

En aucun cas vous ne devez vous limiter à un simple compte rendu des documents !

*** DEROULEMENT DE L'EPREUVE :**

- ⇒ Vous présenterez d'abord votre exposé au jury.
- ⇒ Ensuite le jury vous posera quelques questions et s'entretiendra avec vous à propos du contenu de cet exposé.
- ⇒ Temps de préparation : **1 heure.**
- ⇒ Temps de passation : **30 minutes.**

Notation sur 20



👉 Polémique avant la création de la chaîne internationale sur le rôle du CSA

L'instance n'a pas été saisie officiellement.

La future chaîne d'information internationale (CII) échappera-t-elle à tout contrôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ? En attendant "le feu vert" de Matignon, qui étudie le rapport de faisabilité de cette chaîne, remis au premier ministre Jean-Pierre Raffarin à la mi-décembre 2003 par Bernard Brochand, député et maire (UMP) de Cannes, la question reste posée (*Le Monde* du 13 janvier). Officiellement, le CSA "n'est pas au courant" de cette future chaîne. "Nous n'avons pas été associés au processus de réflexion", expliquait-on, mardi 13 janvier, dans l'entourage de Dominique Baudis, président du CSA. Dans le prérapport de M. Brochand rédigé à la mi-août, rappelle-t-on au CSA, il était indiqué que cette chaîne "serait totalement indépendante".

Du côté des opérateurs (TF1 et France Télévisions), on se veut rassurant. "La chaîne qui sera éditée en France par une personne morale de droit français et qui émettra depuis la France sera bien évidemment assujettie aux dispositions de la loi de 1986 sur la liberté de communication", a indiqué au *Monde* Didier Sapaut, directeur délégué à la présidence de TF1. "Dès que nous aurons le feu vert du gouvernement, la chaîne conclura une convention avec le CSA fixant diverses règles relatives à la programmation, à la déontologie et à la publicité dont la durée maximale est de dix ans", a-t-il poursuivi.

"DÉSINVOLTURE"

Mardi, à l'Assemblée nationale, lors du débat sur la politique audiovisuelle du gouvernement, François Rochebloine, député UDF de la Loire et ancien président de la mission parlementaire sur la création de la future CII, a regretté que "le CSA n'ait aucun pouvoir de contrôle sur la chaîne". De son côté, Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, a indiqué que la France allait engager "dès cette semaine" des démarches auprès de la Commission européenne "afin de veiller à la parfaite conformité du projet avec la réglementation communautaire" concernant, notamment, les aides de l'Etat. Au nom du Parti socialiste, le député Didier Mathus a souligné que l'audiovisuel français avait besoin "d'une régulation publique forte" et que "le psychodrame" qui se joue autour de la création de la CII est le résultat "de la dette de Jacques Chirac à l'égard de TF1".

Daniel Pseny

LE MONDE - 15 janvier 2004

👉 ARTE lance une nouvelle grille avec plus de décryptage de l'actualité

La chaîne franco-allemande, qui va désormais proposer trois journaux télévisés par jour au lieu d'un seul, doit composer avec un budget en baisse de 0,66 % par rapport à 2003.

En ce début d'année, ARTE affiche de nouvelles ambitions. Depuis le samedi 3 janvier, la chaîne franco-allemande a profondément renouvelé sa grille de programmes, plus nettement placée sous le signe de l'information, de la diversité culturelle et de l'Europe. La chaîne présente aussi un nouvel habillage et déclinera désormais ses nouveautés avec comme slogan "Vivons curieux".

"Cette nouvelle grille n'est pas une révolution, mais plutôt une continuité dans le changement, prévient Jérôme Clément, président d'ARTE. La culture, c'est la curiosité, un regard ouvert sur le monde qui permet de parler de la réalité, et la chaîne a une légitimité dans ce domaine." Chaque jour, au carrefour stratégique de 20 heures, la chaîne proposera donc un journal de la culture européenne de douze minutes, qui déclinera l'art sous toutes ses formes. Ce magazine sera présenté en alternance par Annette Gerlach et Florence Dauchez.

La chaîne, qui a su se montrer réactive aux événements internationaux depuis la tragédie du 11 septembre à New York et la guerre en Irak, mise aussi sur le décryptage et l'explication des grands enjeux stratégiques et politiques à travers le monde. Ainsi, "ARTE reportage" est transformé en un magazine hebdomadaire de 52 minutes consacré à l'actualité internationale.

Selon les chiffres fournis par Médiamétrie, chaque semaine 12 millions de téléspectateurs regardent Arte en France et

en Allemagne. La chaîne a enregistré en France une hausse de 13 % de son audience sur les quinze ans et plus au cours des onze premiers mois de 2003 par rapport à la même période de 2002, atteignant 3,5 % de parts d'audience contre 3,1 %. France 5, qui diffuse sur le même canal qu'Arte avant 19 heures, est crédité d'une part d'audience de 6,5 % en 2003 contre 5,5 % en 2002, selon Médiamétrie.

"L'AUDACE PAYE"

Le 30 décembre, Arte a réalisé sa meilleure audience de l'année 2003 avec la diffusion du film *Les Temps modernes*, de Charlie Chaplin, qui a rassemblé 2,7 millions de téléspectateurs et 11,9 % de parts de marché.

"Nous pensons que l'audace paye", assure M. Clément. "La chaîne n'a jamais eu peur de prendre des risques en donnant la parole aux créateurs et en leur laissant exprimer des points de vue engagés ou subjectifs", dit-il, tout en rappelant les soirées thématiques consacrées à l'Irak, l'antisémitisme, le féminisme ou les années Tony Blair. "Le monde est violent, contradictoire et nous ne sommes pas là pour raconter des contes de fées. Même s'il en faut, juste un peu..."

Entre la culture, l'Europe, l'information, les documentaires et les fictions, ARTE aura-t-elle les moyens de ses ambitions ? Pas sûr. La nouvelle grille, dont le coût augmente de 3 %, à 237 millions d'euros pour 2004, contre 230 millions d'euros en 2003, ne bénéficiera pas de rallonge budgétaire. La nouvelle répartition des crédits de l'audiovisuel votée au mois de décembre par l'Assemblée nationale ne favorise pas la chaîne franco-allemande. Les

députés ont attribué 193,85 millions d'euros à ARTE, soit une baisse de 0,66 % par rapport à 2003. *"Nous sommes très inquiets sur la réduction de nos moyens et cela nous obligera à revoir nos objectifs"*, indique M. Clément. Mais, pour l'instant, il ne compte pas toucher aux programmes ni aux effectifs. Seule une réduction de diffusion de films est envisagée.

Parmi les autres grands chantiers, ARTE prépare son arrivée sur la télévision numérique terrestre (TNT), qui devrait voir le jour au premier trimestre 2005. La chaîne franco-allemande devrait être regroupée sur le même multiplex que France Télévisions. Cet accès à la TNT lui permettra de bénéficier d'une exposition diurne en plus du câble et du satellite. *"Nous sommes prêts pour diffuser en continu avec des programmes inédits et originaux"*, affirme M. Clément.

Quant à la future chaîne d'informations internationale (CII), dont le rapport d'orientation réalisé par Bernard Brochand a été remis fin décembre au premier ministre Jean-Pierre

Raffarin, M. Clément regrette de ne pas pouvoir y être associé en raison du statut franco-allemand d'Arte. Pour autant, il souhaite *"trouver des accords de participation et de coopération"* avec cette nouvelle chaîne.

Au cours de l'année 2004, le vice-président d'Arte fera un tour d'Europe pour renforcer les partenariats noués depuis plusieurs années avec la Belgique, la Suisse ou l'Autriche. Il compte aussi en développer de nouveaux avec les pays de l'Est qui ont fait leur entrée dans l'Union européenne. *"C'est notre vocation"*, dit M. Clément, dont la grande préoccupation reste la situation politico-audiovisuelle de l'Italie dirigée par Silvio Berlusconi. *"D'un point de vue audiovisuel, l'Italie est complètement verrouillée par Silvio Berlusconi et Rupert Murdoch, ce qui est très inquiétant. Mais nous ne désespérons pas de prendre position sur le numérique terrestre italien"*, indique-t-il.

Daniel Psenny

Une part d'audience de 3,5 %

Création. ARTE est née en octobre 1992 d'un partenariat entre la France et l'Allemagne.

Une vocation européenne La chaîne est associée à d'autres télévisions publiques en Europe (RTBF en Belgique, SRG SSR Idée Suisse en Suisse, TVE en Espagne, TVP en Pologne, ORF en Autriche, YLE en Finlande, NPS aux Pays-Bas, BBC en Grande-Bretagne et SVT en Suède). ARTE est diffusée simultanément en plusieurs langues, dans toute l'Europe, depuis Strasbourg.

Deux réseaux de diffusion. Diffusée sur le câble et le satellite dans la journée, ARTE démarre en France ses émissions à partir de 19 heures sur un canal hertzien qu'elle partage avec France 5. En Allemagne, 90 % de sa diffusion sont sur le câble. **Audience** Selon Médiamétrie, ARTE est créditée en France de 3,5 % de parts d'audience.

De la télé-réalité au feuilleton documentaire. ARTE a décidé d'introduire une forme de télé-réalité dans ses nouveaux programmes avec "Premier Secours", un "feuilleton documentaire" de Philippe Borrel produit par la société 2P2L. Diffusés à partir du 19 janvier, chaque jour de la semaine à 20 h 15, les épisodes, tournés tout au long de l'été, feront suivre au jour le jour l'univers de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris à travers le quotidien de cinq jeunes soldats du feu. *"Il ne s'agit pas de télé-réalité comme sur les autres chaînes, mais d'une ouverture sur un nouveau genre audiovisuel"*, affirme Jérôme Clément. *Le but est de s'emparer du réel sans le manipuler."*

En mai 2001, au moment du lancement de "Loft Story", sur M6, M. Clément avait qualifié de *"fascisme rampant"* l'irruption de la télé-réalité sur les petits écrans français (*Le Monde* du 15 mai 2001). *"Je n'ai pas changé d'avis et je trouve l'expression juste et parfaitement adaptée, poursuit-il. J'avais employé cette expression juste après la victoire aux élections législatives de Silvio Berlusconi en Italie, et je pense ne pas m'être trompé..."*

LE MONDE - 6 janvier 2004